

# Pièces à fournir pour les INSCRIPTIONS

## Seuls les responsables légaux peuvent inscrire un élève

- Documents du collège dûment complétés et signés : La fiche de renseignements, la charte informatique, l'autorisation de prise de vue et d'utilisation d'image, la fiche médicale d'urgence et la fiche de renseignements médicaux confidentiels, **la fiche d'inscription à la cantine**
- Le dossier de bourse complété et signé à ramener impérativement le jour de l'inscription avec les pièces à fournir au service de la Gestion
- **3** photos d'identité récentes avec nom et prénom inscrits au dos.
- Justificatif de domicile du responsable légal (facture EDF, SGDE, TELECOM, quittance de loyer ou bail)
- Extrait d'acte de naissance de l'élève **OU copie du livret de famille (page parent et enfant) avec traduction si nécessaire.**
- Pour les élèves qui ne vivent pas chez leur parent, une délégation de l'autorité parentale délivrée par la mairie ou par le greffe du tribunal ou la copie de la décision de justice en cas de placement ou d'adoption de l'élève
- Pour les vaccins : Une attestation de vaccins à jour délivrée par le médecin ou l'infirmière scolaire Ou la copie des pages du carnet de vaccinations mentionnant le nom de l'élève
- Attestation d'assurance non obligatoire mais conseillée

**Pour les 6°** : Notification d'affectation du rectorat

**Pour les élèves venant d'un autre établissement ou d'une autre Académie** :

Notification d'affectation du rectorat

Exeat de l'établissement d'origine

Photocopies des Bulletins trimestriels (les 3)

**Attention** : les dossiers incomplets ne seront pas acceptés